

04.03.2016 – 11:12 Uhr

Croatie: un signal capital pour la recherche en Suisse

Bern (ots) -

Le Fonds national suisse (FNS) salue la décision du Conseil fédéral de signer le protocole relatif à l'extension de la libre circulation des personnes à la Croatie. Cet acte aidera à éviter une exclusion définitive et désastreuse de la Suisse des accords de recherche avec l'UE.

Les répercussions de la votation du 9 février 2014 sur l'initiative "Contre l'immigration de masse" se sont immédiatement fait ressentir pour la place scientifique suisse. Son exclusion du programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation "Horizon 2020" et ainsi des mises au concours prestigieuses du Conseil européen de la recherche (CER) a été un coup brutal pour les chercheurs.

En signant le protocole sur la Croatie, le Conseil fédéral donne une chance de pouvoir reconduire fin 2016 la participation pleine et entière de la Suisse à "Horizon 2020". Cette participation n'est pas seulement capitale sur le plan scientifique pour la Suisse : les retombées financières provenant du budget européen de recherche se montent en effet à plusieurs dizaines de millions de francs par an.

Pour l'instant, la Suisse n'est associée que partiellement à "Horizon 2020", pour une durée limitée à fin 2016. Si elle ne trouve pas une solution d'ici là, elle risque à nouveau d'être reléguée au statut d'Etat tiers. Or l'internationalité et donc l'intégration dans l'espace européen de la recherche sont indispensables au maintien de la haute qualité de la place scientifique suisse. Celle-ci attire des investisseurs étrangers et nourrit une industrie de pointe, des éléments cruciaux pour la santé économique du pays.

Contact:

Martin Vetterli
Président du Conseil national de la recherche du FNS
tél.: +41 31 308 23 87
com@snf.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002863/100784880> abgerufen werden.